

1 Le PV est approuvé sans amendements

2. Dossier Zérocopy, retour d'expérience des étudiants

Les étudiants ont été invités à faire part au CVE des résultats de l'installation d'une imprimante « Zérocopy » à HEC-Ecole de gestion. Ces derniers expliquent que l'initiative leur a paru financièrement intéressante pour les étudiants. En outre, la gestion par le cercle se résumait à veiller à l'alimentation en papier et prévenir l'entreprise en cas de problème technique. Les étudiants sont demandeurs, surtout ceux qui fréquentent la bibliothèque. Les publicités figurant sur les pages ne sont pas triées.

Le CVE souhaite analyser la convention signée afin d'identifier, notamment, les responsabilités au cas où un accident se produirait en causant des dommages, soit à l'imprimante, soit aux locaux dans lesquels elle est placée.

Le CVE souhaite disposer d'informations plus précises avant de prendre position. Dans l'attente d'une prise de position définitive, le logo ULg devra être retiré du site et des informations sur le respect de la protection de la vie privée devront être fournies.

3. Grèves et examens

Un message du Recteur a invité les professeurs à la souplesse concernant les éventuels retards liés aux difficultés de transport ; des dispositions seront envisagées en fonction des situations particulières. La même souplesse a ensuite été recommandée pour l'ensemble des jours de grève qui se sont multipliés.

Le bilan final est positif. Les facultés ont été très proactives et ont mis en place des mesures adaptées aux diverses situations rencontrées par les étudiants.

Des examens ont été postposés, contrariant ainsi le départ en vacances de certains étudiants. Le Président signale que, le cas échéant, l'institution fournira les attestations nécessaires au remboursement de billets d'avion, par exemple.

4. Communication des notes d'examen et consultation des copies

Le décret impose la communication des notes au plus tard un mois après la fin de la session. A la demande de Mme MARCOURT, un message concernant ce point sera adressé à l'ensemble des professeurs au début de chaque session ; l'obligation de permettre la consultation des copies sera également rappelé.

5. Engagement pédagogique

Désormais, l'engagement pédagogique devra être finalisé pour la fin décembre et ne pourra plus être modifié après cette date.

6. Evaluation des enseignements

Le Président rappelle que la première vague d'évaluation n'a suscité qu'un pourcentage trop faible de réponses (6/8% quelle que soit la faculté) pour rendre les résultats utilisables.

Dans un premier temps, les Vice-Doyens et la DG ont proposé un questionnaire beaucoup plus court qui a fait l'objet d'une campagne de marketing pour susciter la participation des étudiants. Un premier bilan aura lieu début juillet, suivi d'une relance. Dans cette nouvelle procédure, les résultats seront communiqués aux étudiants. Par ailleurs, cette évaluation fera partie des 5 critères qui seraient pris en compte dans la procédure de promotion des enseignants.

Le CVE insiste sur l'importance de la diffusion de l'information en mettant l'accent sur le fait que les résultats seront communiqués aux étudiants, ce qui concrétise et accentue l'utilité de participer : l'avis de chacun est important et le retour d'information est assuré.

7. Homes des étudiants

A la suite d'incidents dans les homes, le CVE a décidé de procéder à une adaptation du règlement d'ordre intérieur en y rappelant notamment l'obligation de respecter les valeurs de l'ULg concernant le « vivre ensemble ». Le Service des Affaires juridiques a retravaillé les documents.

En outre, à l'initiative de Mme MARCOURT, une nouvelle structure sera mise en place pour favoriser le « vivre ensemble en harmonie et dans le respect mutuel » au sein du home. Cet accompagnement sera assuré en étroite collaboration avec le gestionnaire qui sera très prochainement désigné.

8. Règlement d'utilisation des locaux étudiants

Le texte sera retransmis aux membres CVE pour avis et propositions éventuelles d'amendements. La communication aura lieu par voie électronique.

9. Projet News Factory

Un rapprochement est activé entre 48 FM et le département de communication afin de réaliser un prototype de News room vers lequel évolue les grandes chaînes de communication (on y mélange les différents canaux de communication : visuels, auditifs...). Le collège rectoral a marqué son accord à ce projet qui s'intégrera dans la thématique du bicentenaire.

10. Projet Mobilité sur le campus

a. La faculté SA, en collaboration avec les étudiants, étudie une application permettant de faciliter la mobilité et d'encourager le co-voiturage.

b. par ailleurs, Loïc SAUVAGE, étudiant en situation de handicap, a fait part d'un projet concernant les problèmes d'accessibilité du campus. Le Premier Vice-Recteur l'a reçu et a prévu un état des lieux global ; l'engagement d'une personne spécialement affectée à cet inventaire est envisagé ; en outre, des démarches sont initiées pour développer une application sur l'accessibilité des locaux en harmonie avec la classification internationale en la matière

11. Projet « Mobilier étudiant »

L'idée est de réaliser un environnement étudiant qui convienne à ce public et qui soit identifiable sur tout le campus via notamment le mobilier et la déco. Il en irait de même pour les lieux de contact entre étudiants et administration. La création se fera sur base du principe d'économie circulaire et de la participation étudiante : les étudiants seront les artisans du « recyclage » du vieux mobilier oublié à l'ULg. Un calendrier est déjà établi : 2016/17 : campagne de prélèvement du mobilier et conception de la réactualisation de ce dernier. Une commission a été créée pour accompagner le projet.

12. Divers

Un ancien professeur ULg a proposé d'organiser une formation au Bridge, le CVE remercie ce professeur pour cette initiative mais est réticent à introduire un jeu (risque potentiel au niveau financier) au niveau institutionnel.